Ces deux individus avancèrent à Georges Hugo une somme nette de 80.000 francs et lui firent signer cinq billets s'élevant à la somme de 240.000 francs, valeurs reçues en *pierres de taille*.

Les dates avaient été laissées en blanc, et voici pourquoi :

Pour donner à ces effets une apparence de validité ils attendirent l'époque de la majorité du jeune prodigue et les remplirent en y apposant la date du 21 août 1889.

Georges Hugo ne put faire face aux engagements qu'il avait pris, et ce fut un tiers porteur, un nommé Saint-Aubin, homme d'affaires demeurant à Mizy, près Meulon, qui se chargea d'en opérer la rentrée.

Dès lors, le papier timbré tomba dru comme grêle dans le petit hôtel de M. Lockroy, 140, avenue Victor-Hugo, et, ces jours derniers, un huissier se présentait pour saisir les vêtements et autres objets pouvant appartenir à Georges Hugo.

M. Lockroy a fait appel, devant le tribunal civil, du jugement rendu par le tribunal de commerce ; de plus, il a porté plainte au parquet pour abus de confiance commis au préjudice d'un mineur, M. Franqueville, juge, est actuellement chargé de l'instruction de cette affaire.

M. Flory, expert en comptabilité, a déjà examiné les livres d'Ernest Pasquier et d'Auboin. Ces livres de comptabilité ne portent aucune trace des billets à ordre souscrits par M Georges Hugo.

Ernest Pasquier, âgé de quarante-neuf ans, et Auboin, âgé de cinquante et un ans, ont été arrêtés mercredi matin et écroués à Mazas.

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu les plaignants, les inculpés et plusieurs témoins.

Espérons que cette mésaventure corrigera le jeune Georges Hugo et le fera renoncer à sa vie de dissipation

NOUVELLES DU JOUR

Le prince Henri d'Orléans

Paris, 27 février. — On vient de recevoir des nouvelles du prince Henri d'Orléans qui accomplit, comme on le sait, un voyage d'exploration dans l'Asie centrale en compagnie de M. Bonvalot.

Les lettres sont expédiées d'Ob-Noor, 12 novembre; à cette date, les voyageurs allaient bien et poursuivaient leur marche en avant; les précédentes nouvelles remontaient au 9 octobre.

L'explorateur Trivier, décoré

Paris, 27 février, (officiel).— Le capitaine Trivier, explorateur de l'Afrique centrale, est nommé chevalier de la *Légion d'honneur*.

Le général Hubert Castex

Paris, 27 février. — Le conseil d'enquête dans l'affaire Hubert-Castex se réunira demain pour se constituer et lundi pour examiner l'affaire.

Les vœux que peuvent émettre les conseils municipaux

Paris, 27 février. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser le télégramme suivant aux préfets :

« Les conseils municipaux de divers départements, sur l'initiative de plusieurs *sociétés d'agriculture*, ont pris des décisions demandant au parlement le dégrèvement de l'impôt foncier.

» Ces délibérations sont illégales. Les conseils municipaux ne peuvent émettre des vœux que sur les questions purement locales ; les questions d'administration générale leur sont interdites.

» Veuillez donc annuler celles de ces délibérations qui vous seraient signalées. »

L'opinion publique ne se méprendra pas sur le caractère de cette mesure, car le projet de budget de 1891 contient un dégrèvement de près de 16 millions de francs, pour la propriété foncière non bâtie.

La conférence de Berlin

Londres, 27 février. — Lord Salisbury a reçu, cette après-midi, le visite de M. Hatzfeldg qui lui a remis officiellement une invitation à la conférence de Berlin.

On assure que le programme-annonce à l'invitation, ne fait aucune mention relativement à la restriction du travail des adultes (hommes); il parle seulement du travail des femmes et des enfants et du travail du dimanche.

La question ouvrière et Guillaume

Berlin, 27 février. — La conférence que l'empereur a eue mardi avec le chancelier a duré cinq quarts d'heure. Elle a porté principalement sur le congrès relatif aux questions ouvrières ; on est certain, parait-il, de l'adhésion de tous les Etats invités.

La loi militaire allemande et les séminaristes

Berlin, 27 février. — Tous les séminaristes, actuellement sous les drapeaux, viennent d'être renvoyés dans leurs séminaires en exécution de la loi récemment promulguée, qui les dispense de tout service.

Arrestation d'un ingénieur autrichien à Nice

Paris, 27 février.— On a arrêté ce matin à sept heures, dans un petit hôtel, près de la gare, un nommé Contin, ingénieur, se disant sujet autrichien, qu'on croit titulaire d'un grade supérieur dans l'armée autrichienne.

Contin venait depuis cinq ans à Nice; il descendait toujours dans le même hôtel et faisait de fréquents voyages. Au moment où il a été arrêté, il se disposait, se sentant surveillé, à partir pour Milan.

De nombreux documents compromettants ont été saisis.

Réunion de la droite royaliste

Paris, 27 février. — La *droite royaliste, sous la* présidence du duc de La Rochefoucauld, a complété son bureau, en nommant MM. le baron Piérard et de La Basselière, secrétaires ; d'Allières, questeur; Bigot, de Lanjuinais, de Lamarzelle et de Lur-Saluces, conseillers.

Le groupe a commencé l'examen des questions relatives au budget et à la nomination de la commission du budget.

Retour du comte de Paris

Paris, 27 février. — M. Bocher a reçu ce matin une dépêche de M. le comte de Paris, annonçant son retour direct pour l'Espagne.

Le prince sera à Cadix dans les premiers jours de mars.

La conférence de Berlin

Paris, 27 février. — Le ministre des affaires étrangères a conféré avec M. Eggerion, chargé d'affaires d'Angleterre, en l'absence de lord Lyton.

M. Eggerion a confirmé à M. Spuller la nouvelle de l'adhésion en principe du cabinet de Londres à la conférence de Berlin.

Une interpellation de M. Laur

Paris, 27 février. — Après quelques hésitations, M. Laur est revenu sur sa décision, et, au lieu de poser une question, il veut interpeller M. Spuller sur l'adhésion de Berlin.

M. Spuller, prévenu, lui a répondu qu'il ne pourrait pas la discuter avant la semaine prochaine, quand l'adhésion de la France serait devenue officielle.

Les livrets d'ouvriers

Paris, 27 février. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux avant la séance, a nommé les membres de la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à l'abrogation des dispositions relatives aux livrets d'ouvriers.

Ont été élus : MM. Gaillard, Morellet, Munier, Pouyer-Quertier, Lenoël, Dietz.

La majorité de la commission est favorable à l'adoption du projet; mais MM. Millaud, Guyot et Munier combattent de nouveau, au sein de la commission les dispositions, tendant à supprimer les livrets d'acquis dont ils demanderont le maintien.

Les Italiens en Abyssinie

Paris, 27 février. — L'*Agence libre* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 27 février. — La nouvelle que le roi Ménélick a envoyé des agents aux puissances pour implorer leur secours contre l'Italie, cause ici une véritable stupéfaction.

» L'empereur du Tigré se plaint que le gouvernement italien veuille conquérir l'Abyssinie.

» Les dernières nouvelles annoncent que la situation des Italiens devient de plus en plus critique. »

La maladie d'Alphonse XIII

Madrid, 27 février. — Le bruit d'une rechute du roi est démenti.

Au Vatican

Rome, 27 février. — Lundi aura lieu, à la chapelle Sixtine, en présence du Souverain-Pontife, une grande cérémonie pour fêter l'anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII.

Détail assez curieux : Les Peaux-Rouges de la troupe de Buffalo-Bill ont demandé à assister à cette belle et édifiante cérémonie.

Cette demande n'a rien qui doive surprendre, car les Peaux-Rouges de Buffalo sont, la plupart des catholiques fervents.

Une nouvelle épidémie. — La « Nana »

D'autre part, on signale, à Vienne, le cas curieux d'une dame anglaise, descendue au *Victoria Home* et qui a été atteinte de la nona. La malade est en léthargie depuis une semaine sans interruption.

Le gouvernement allemand et les élections

Berlin, 28 février. — Dans les cercles diplomatiques, on s'étonne de la brusque détermination de convoquer, pour le 17 mars la conférence de Berlin qui ne devait se réunir qu'au mois de mai.

L'empereur a de fréquentes conférences avec le Chancelier.

Le prince de Bismarck serait vivement impressionné par la défaite du Cartel et la victoire des socialistes. Il aurait dit à un homme politique que la situation intérieure de l'Allemagne, à la suite des élections, lui créait une tâche difficile au point de vue de la politique extérieure.

« J'ai déclaré au Reichstag, lors des débats sur sur le septennat, que l'Allemagne doit avoir un million d'hommes sur chacune de ses frontières de l'est et de l'ouest, a-t-dit: eh bien, il va falloir garder cinq cent mille hommes pour nous défendre à l'intérieur. »

Dans l'entourage de l'empereur, on reconnaît que le résultat des élections dépasse tout ce que l'*on avait prévu*, et qu'il pourra en résulter un changement considérable dans la situation intérieure et même dans la politique extérieure de l'empire.

On incline à conseiller à Guillaume II des mesures de rigueur, pour endiguer les progrès du socialisme.

On cite ce mot du Chancelier : « Si l'empereur veut imiter Louis XVI, je ne serai pas Necker.

La *Post* de Berlin, rapporte une nouvelle déclaration de l'empereur, relative à la question sociale, sans cependant indiquer la date précise à laquelle elle a été faite.

Le souverain aurait dit au comte de Waldersee, chef de l'état-major général :

» Je considère comme mon devoir sacré d'intervenir pour améliorer la situation des ouvriers. Qu'est-ce qui résultera de mon intervention ! Je n'en sais rien, mais je désire qu'on ne me fasse pas un jour le reproche d'avoir négligé quelque chose. »

Un curieux procès

Belgrade, 26 février. — Un procès, qui pourra devenir célèbre, va être bientôt publiée à Belgrade.

Il est intenté par la reine Nathalie à M. Vladimir Djordjevitch, ancien ministre de l'instruction publique et actuellement directeur du journal *Otasbina* (la Patrie), pour avoir prétendu que la reine Nathalie aurait déclaré qu'elle favoriserait toujours l'influence russe, lors même que la Russie serait l'ennemie de la dynastie des Obrenowitch.

La reine a démenti de tels propos ; mais M. Djordjevitch, loin de se retracter, a maintenu ses affirmations. D'où les poursuites judiciaires.

Herbert de Bismarck à Nice
Séjour à Paris. — Une disgrâce

Berlin, 22 février. — On annonce le prochain départ du comte Herbert de Bismarck pour Nice, où se trouvent en ce moment quelques-uns de ses amis intimes, dont le baron Greinier et le baron Hans de Bleichsrœder.

Le comte de Bismarck passera par Bruxelles et Paris où il séjournera quelques jours. Il sera accompagné de M. le baron de Nolstein, ancien secrétaire du prince de Bismarck, actuellement conseiller intime du minstre des affaires étrangères.

On remarque à Berlin que ce voyage donne une certaine confirmation aux bruits qui ont couru d'un refroidissement survenu dans les rapports de l'empereur et du comte.

On donne comme explication de cette disgrâce l'attitude jugée déplacée du comte Herbert, dans les observations qu'il aurait présentées à l'empereur au sujet de ses projets économiques.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 28 fév. —Hauteur barométrique : 770—Température :

A 7 heures du matin 3 degrés audessous de zéro.
A 1 » du soir. 1 degré audessus de zéro.
A 5 » » 0 degré audessus de zéro

Paris, 27 février. — La pression se relève sur l'Europe occidentale, elle atteint de nouveau 789 mm en Irlande. En Russie, et sur la Méditerranée le baromètre reste bas ; la tempête qui sévissait encore hier soir vers Toulon, cesse ce matin, mais des mauvais temps d'est, sont encore à craindre en Provence. Les vents d'entre est et nord dominent sur l'ouest du continent ; ils soufflent assez fort ou fort sur nos côtes de la Manche et de l'Océan. On signale encore des pluies et des neiges dans le Midi de la France et sur le bassin de la Baltique.

La température monte lentement sur nos régions; elle était ce matin de : 12 degrés à Uléaborg, 4 à Berlin, 1 à Clermont, 6 à Biarritz, Rome, 12 à Alger et 14 à Cagliari.

En France, le temps froid persiste ; des pluies ou des neiges sont encore probables dans le Midi.

A Paris, hier et ce matin, nuageux ou beau.

Température, maximum, 7 degrés 3, minimum, 0 degré 4.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE COMITÉ LAINIER. — A la réunion du jeudi 20 février à la Bourse, les suffrages se sont portés sur MM. Cordonnier, Ternynck, Carissimo, Victor Glorieux, Adolphe Prouvost, Ferdinand Leborgne, Emile Masurel, Florin-Chopart, Léon Allart, Eugène Motte, Valentin-Roussel, Edouard Motte, Amédée Prouvost, Emile Roussel, J.-B. Meillassoux, Georges Hannart, Emile Bossut, J. Fort, Voldemar Lestienne, Edouard Déchenaux.

Le Comité lainier s'est réuni, mardi soir, dans les bureaux de la Caisse de Liquidation de Roubaix-Tourcoing et a constitué son bureau. M. Louis Cordonnier a été nommé président, et M. Eug. Motte secrétaire. Les membres du bureau sont: MM. J.-B. Meillassoux, Florin-Chopart, Edouard Motte, Ferdinand Leborgne, J. Fort.

M. L. Cordonnier a parfaitement défini le rôle que veut jouer le comité lainier. Nous limitons absolument notre action, a-t-il dit, à combattre les droits de douane sur des matières premières, tout en étant disposés à soutenir l'agriculture dans ses justes revendications. Notre comité fait appel *à toutes les bonnes volontés; il* reste absolument ouvert; tout industriel, qui veut nous prêter son concours, sera bien accueilli. Nous voulons être, à proprement parler, un bureau en permanence, qui, par les soins d'un secrétariat organisé, réunira tous les documents, toutes les protestations, et surtout tous les arguments; verra à *utiliser* la presse, à *faire* parler les statistiques et agira de concert avec les députés du Nord, pour éclairer les députés des départements moins industriels que le nôtre. Tel est notre but : « dites bien et répétez que nous sommes un centre d'action, ouvert à tous et non un comité fermé. »

Le Comité lainier a ensuite examiné les voies et moyens pour constituer un budget, permettant de faire campagne, tant dans la presse que dans des réunions. Le syndicat des peigneurs a voté un subside de 10 francs par peigneuse, ce qui donne un premier fonds d'environ 6,000 francs pour le centre de Roubaix. Il faudrait que les autres industriels trouvassent aussi une base pour coopérer à la défense commune.

L'on hésite entre une taxe de 2 centimes à la broche pour les filateurs, 50 centimes au métier, pour les fabricants, ou bien une somme fixe, variant selon le nombre d'ouvriers que chaque industriel emploie.

Quant aux négociants en laine et en tissus ils signeraient après les industriels, en s'inspirant des *chiffres des maisons de même importance*. Un projet de budget sera établi sur ces bases pour la prochaine réunion.

M. Eugène Motte annonce que le projet d'un comité lainier fait son chemin à Tourcoing. Si l'on n'a pas cru devoir fusionner les deux villes c'est qu'il importe de multiplier les centres de résistance; que font les *distillateurs* de maïs, les amidonniers, les féculiers? ils créent des syndicats partout et occupent depuis un grand mois toutes les séances de la Commission des douanes. Il faut que chaque ville lainière soit organisée de même. Tourcoing, qui a un négoce beaucoup plus considérable que celui de Roubaix, qui a aussi tout le négoce spécial de la blousse, qui a deux industries personnelles, le tapis et la filature de bonneterie, s'organisera *d'ici quelques jours*, et les bureaux des deux villes pourront, dans bien des cas, s'entendre pour faire des démarches en commun.

Il est décidé de plus, que le bureau se mettra en rapport avec la préfecture, pour obtenir incessamment une audience de M. le Préfet, dans laquelle les membres du bureau exposeront le *but qu'ils entendent poursuivre* et demanderont à M. le Préfet de leur faciliter leur tâche.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'honorable maire de Wasquehal, M. Droulers.

Le nouvel hospice. — C'est hier jeudi qu'a eu lieu la pose de la première pierre du nouvel hospice, chemin de Barbieux. Il n'y a pas eu de cérémonie officielle. Quelques conseillers municipaux, l'architecte, les entrepreneurs adjudicataires des travaux, l'ordonnateur de l'Hôtel-Dieu et des hospices, et une cinquantaine de personnes étaient présents.

Un jubilé. — Une petite fête très touchante a eu lieu jeudi matin à l'Hôtel-Dieu.

Il s'agissait de célébrer le 25e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Ch. Deschodt, pharmacien de l'hôpital.

A son arrivée à la pharmacie, décorée pour la circonstance, un magnifique bouquet a été offert à M. Deschodt par la sœur, attachée au service de la pharmacie depuis 26 ans.

En quelques paroles émues la religieuse a remercié M. Deschoodt des services qu'il a rendus depuis vingt-cinq ans à l'établissement, notamment pendant l'épidémie cholérique: elle a exprimé ensuite l'espoir qu'il lui serait donné de remplir longtemps encore ses fonctions.

Après la *bonne sœur*, M. Caron, économe de l'Hôpital a, au nom de M. le docteur Derville et du personnel, présenté, à M. Deschodt, les félicitations de tous.

Vivement ému, M. Deschodt a répondu en remerciant de l'ovation cordiale et inattendue qui lui était faite.

Le R. P. Doyotte à Saint-Martin. — L'auditoire de Saint-Martin était encore plus nombreux jeudi, pour entendre la belle conférence du R. P. Doyotte.

« Ne croyez pas à toute parole. » Tel était le texte du sermon. Il faut croire sans voir, dit le prédicateur, mais à qui donner mon adhésion ?

» Deux paroles sont en présence, celles de l'homme et celle de Dieu, et, à ce double langage, correspondent deux camps opposés : les uns ne veulent croire qu'à la parole de l'homme, ne veulent être instruits que par l'homme et repoussent la parole de Dieu du berceau, de l'école et du lit du mourant.

» Les autres, prêtant l'oreille aux enseignements de Dieu, en font la règle de leur intelligence et la direction de leur vie.

» Entre ces deux paroles, il faut donc choisir.

» Ah, s'écrie le conférencier, j'aime la parole de l'homme, soit que douce et fortifiante elle se prête aux entretiens de l'amitié, soit qu'elle s'anime sous le souffle du génie, soit qu'austère et grave, elle me dicte les sentences de la philosophie, soit que brulante et frémissante sur les lèvres de l'orateur, *elle échauffe, subjuge et entraine*.

» Mais sous tous ces charmes que vaut-elle ?

» O homme, qui viens demander l'assentiment de ma foi, réponds : d'où vient ta parole? Dis moi sa valeur, son étendue; dis moi ses fruits; j'ai besoin de savoir ces choses avant de te livrer mon âme,

» Ses origines ! courte dans le passé, elle ne sait rien des temps qui ont précédé l'histoire; elle est muette sur la création du monde; elle n'y était pas; elle est impuissante à nous révéler le miracle de notre apparition sur la terre. La prendre pour guide, c'est se vouer, sur tous ces points, à une irrémédiable ignorance.

» Pourtant, dit l'orateur, la parole de l'homme est toute puissante, avec la diffusion des mauvais livres et journaux, qui mentent pour se faire lire, qui deviennent en vogue surtout, s'ils s'attaquent à la vertu et aux choses sacrées. »

Le prédicateur critique vertement ce que nous appelons l'opinion, et dans un grand mouvement oratoire, il nous montre, sous son vrai jour, le respect humain, cette grande lâcheté des temps modernes. Sans le respect humain, la multitude des hommes oserait dire tout haut ses pensées et sa foi et on ne craindrait pas de prier et de communier.

La néfaste parole humaine amènera dans notre pays la ruine du bon sens et la banqueroute de l'esprit public.

La parole de Dieu est celle qui retentit au sein de l'Eglise et qui dit à l'homme, sur la terre, les choses du ciel. Elle a bercé notre enfance ; elle est mêlée pour nous aux purs souvenirs de la première communion ; nous l'entendons partir du Vatican et résonner dans le monde.

M. le conférencier nous montre l'autorité de la parole de Dieu, contre qui personne ne peut avoir droit. La parole de Dieu n'est liée à aucune forme de gouvernement; elle domine tous les pouvoirs et est supérieure aux contraintes des tyrans.

» On peut jeter l'apôtre de Jésus-Christ dans les fers, on ne lie pas la parole de Dieu.

» Laissez-lui donc le libre passage, elle veut descendre dans les replis de vos cœurs, dans le fond de vos consciences ; qu'elle y pénètre et qu'elle y règne. »

Ces attrayantes conférences ne peuvent manquer de rendre l'auditoire de plus en plus nombreux. H. D.

Le concert annuel des sapeurs-pompiers aura lieu le 11, mars à l'Hippodrome, avec le bienveillant concours de plusieurs artistes distingués de Roubaix. Nous donnerons prochainement le programme de cette intéressante soirée.

Explosion dans la raffinerie de pétrole du « Laboureur. » — Vendredi matin, un peu avant huit heures, une forte explosion mettait en émoi les habitants des quartier du *Laboureur* et du *Crétinier* et les flammes qui s'élevaient au-dessus de la raffinerie de pétrole de MM. Delannoy et Mulliez, faisaient croire à un véritable sinistre.

Les craintes ont heureusement été vite dissipées et on apprenait, au bout de quelques instants, qu'il n'y avait *aucun accident de personnes à* déplorer.

Un réservoir de pétrole venait de sauter, et le coup, qu'on aurait dit être un coup de canon, avait été tellement violent, qu'il avait été entendu de Tourcoing. Par un heureux hasard, il n'y avait que très peu de pétrole dans la cuve quand l'explosion s'est produite.

Détail particulier. A quarante mètres du lieu de l'accident se trouve un atelier destiné aux réparations à exécuter au matériel. Une pièce de fonte mesurant environ trois mètres de circonférence est venue lourdement s'abattre sur la toiture qui a été brisée en mille morceaux. Un ouvrier qui travaillait à deux mètres de l'endroit ou le débris de fonte est tombé, n'a pas été atteint.

Un autre ouvrier occupé aux travaux du four, avoisinant le réservoir qui a volé en éclats, en a également été quitte pour la peur.

Des morceaux de fonte ont été lancés à plus de cinquante mètres de distance et d'autres projetés en l'air à une hauteur prodigieuse.

La commotion produite par l'explosion a été tellement violente, que de nombreuses vitres ont été brisées dans les environs et notamment à la caserne des Douanes, située près du passage à niveau du Crétinier.

Ou ignore les causes de l'accident. Les dégâts, qui sont purement matériels, ne sont pas encore évalués ; ils ne sauraient être considérables.

Une jambe cassée.— On nous rapporte qu'un ouvrier employé dans une usine du quartier de Sainte-Elisabeth, aurait eu la jambe cassé, en travaillant dans l'établissement.

Empoisonnés par des moules. — Un homme d'équipe de la gare, en compagnie d'un de ses camarades, dinaient de moules, jeudi matin : ils avaient à peine commencé à manger que subitement ils se sentirent indisposés.

Un médecin fut appelé en toute hâte et constata qu'il se trouvait en présence d'un cas d'empoisonnement. Grâce aux remèdes énergiques ordonnés immédiatements les deux amis sont maintenant hors de danger.

On sait que le second régisseur de l'Hippodrome, un nommé Hermann a été arrêté à Gand; on croyat que Mme Daass, l'artiste qu'il avait dévalisée, ne tarderait pas à être mise en possession des bijoux qui lui avaient été volés.

Il parait que les choses ne s'arrangent pas si bien.

Le voleur et son amie, ayant refusé de dire à qui ils avaient vendu les reconnaissances du Mont-de-Piété, en prétextant ne plus s'en souvenir, toutes les recherches ont été abandonnées, et la police de Gand a déclaré à Mme Daass que l'affaire était classée.

Un audacieux voleur. — L'audace de certains voleurs est extraordinaire.

Jeudi dans l'après-midi, un marchand ambulant s'arrêta à la porte d'un estaminet du boulevard d'Halluin, et abandonna pour quelques instants, une voiture à bras dans laquelle se trouvaient de nombreux articles de bonneterie.

Profitant de ce moment, un individu, resté inconnu, s'emparait de la voiture et filait au pas de course.

Le marchand sortant de l'estaminet, fut tout ébahi de ne plus retrouver sa voiture, et apercevant dans le lointain le voleur qui s'enfuyait, il se mit à sa poursuite.

Ce dernier abandonna la voiture près de la barrière du chemin de fer et le marchand, trop heureux de retrouver son bien, n'en demanda pas davantage, et laissa partir l'escroc qui est loin s'il court encore.

Un pardessus à bon marché.—Il y a quelques *semaines un industriel de* la rue de Lannoy, M. T..., entrait dans un café de la rue de la Gare, et ôtant son pardessus, l'accrochait au portemanteau.

Au moment de sortir, il s'aperçut de la disparition du vêtement.

Ayant des soupçons, et ne voulant pas attirer l'attention des consommateurs, M. T... resta *muet sur le vol dont il venait d'être victime*.

Etant allé mercredi au marché de Lille, il reconnut l'individu qu'il soupçonnait, et — chose extraordinaire — vit qu'il était porteur de son pardessus, qu'il avait fait recouper.

M. T... dénonça le voleur à un agent de police, mais il parait que l'affaire s'est arrangé à l'amiable dans le bureau du commissaire.

Un truc ingénieux. — Un gamin précoce, c'est certainement le jeune Louis V.., âgé de douze ans, qui pour se procurer des sous, a inventé un système très ingénieux.

Il se place dans une rue populeuse, et se met tout à coup à sanglotter, rassemblant ainsi quelques centaines de personnes.

Quand il voit que la foule est assez considérable, il explique avec des sanglots — de véritables sanglots s'il vous plaît — qu'il vient de perdre vingt sous, et que son père va le battre quand il reviendra à la maison sans avoir fait sa commission.

Le public ému fait immédiatement une collecte, on rembourse la pièce au gamin qui sourit, remercie et... recommence son petit truc dans un autre quartier.

Cest un monsieur, qui avait déjà donné de l'argent, une première fois, qui a dénoncé le gamin mercredi, vers deux heures de l'après-midi, à un gendarme qui passait rue d'Alger.

Il est inutile de dire que le gamin ne perdra plus d'argent pendant un certain temps.

Encore une rixe. — C'est rue Darbo que, mercredi, se battaient avec acharnement deux bateliers en goguette.

Un rassemblement de deux cents personnes au moins, suivait les phases de la lutte, et une dizaine de gamins criaient avec ensemble : « A l'eau ! A l'eau ! » au grand plaisir des passants.

Quelqu'un ayant crié « La police ! » les deux combattants s'enfuirent au milieu de la gaieté générale, car c'était un simple douanier qui avait causé la panique.

Nous avons raconté hier sous le titre « Au feu ! » que cinq ou six individus s'étaient rués sur un agent qui procédait à l'arrestation d'un pochard.

Quatre d'entre eux sont connus, ce sont les nommés : Henri Marez, Praxille Marez, Mary Debeer et Ronnel Vauhoorde.

Deux employés de la gare de Roubaix ont eu *hier une querelle pour un motif des plus futiles*. L'un d'eux, dans un accès de fureur, a mordu son adversaire à la main et lui a presque enlevé le pouce. Plainte a été déposée.

Une femme, en état d'ébriété, a été trouvée, jeudi soir, rue du Chemin de Fer, nantie d'une somme de 400 fr. Interrogée sur la provenance de cette somme, elle a déclaré la tenir de son mari, dont elle vient de se séparer.

L'enquête continue.

Mordu par un chien.— Un ouvrier suivait, jeudi matin, la rue de la Fosse-aux-Chênes, lorsqu'il a été mordu assez grièvement à la jambe, par un chien. Plainte a été portée contre le propriétaire du chien.

Au tribunal de simple police. — Si la séance était chargée jeudi, du moins était-elle peu intéressante.

Les délits sont toujours les mêmes: défaut de balayage, abandon de voitures, injures de commère à commère, et voies de fait plus ou moins intéressantes.

La femme Clas se plaint vivement d'avoir eu un kilog. (sic) de cheveux, arraché par un nommé Léopold, qui, du reste, a l'air de se repentir vivement de cet acte.

La plaignante dépose triomphalement son kilog. de cheveux sur la table du tribunal, et c'est au milieu de la joie des assistants, que M. le juge de paix lui demande s'ils ne sont pas faux. Du reste Léopold n'est pas le seul coupable dans cette affaire: sa maman est aussi de la partie et a contribué à cette coupe de cheveux extraordinaire.

Le Tribunal inflige deux jours de prison à Léopold et un jour à sa mère, et la femme Clas rempoche ses cheveux.

Recevoir un coup de « canon » dans la figure, et n'en point mourir, tiendrait du prodige, si ce « canon » n'était le petit verre à un sou, employé couramment dans les estaminets.

C'est pourtant ainsi que se plaint un nommé D... qui demande réparation au tribunal pour un « canon » reçu sur le nez.

M. le juge a condamné l'aggresseur à un jour de travail.

Voir ses poules étranglées par le chien d'un voisin, n'est certainement pas une chose très agréable, mais la loi de Lynch n'étant pas dans nos mœurs, il est interdit pourtant de blesser le coupable. Il faut déposer sa plainte tout simplement. M. D... ayant cru devoir éborgner le chien qui maltraitait ses volatiles, est condamné à trois francs d'amende.

Un cocher de la place, nommé B... refusa un soir de voiturer un gamin de dix ans, croyant à une espièglerie de sa part. L'agent Ternynck dressa immédiatement procès-verbal contre le cocher, mais il n'avait oublié qu'un point c'était d'éclairer sa lanterne, c'est-à-dire qu'il n'avait pas pris le nom du plaignant.

Le cocher a donc été renvoyé indemne. L'audience a été levée à cinq heures.

Wattrelos, — Le conseil municipal de Wattrelos s'est réuni, jeudi après-midi. Nous donnons, plus loin, le compte-rendu de la séance.

— Le maire de la ville de Wattrelos informe ses administrés que, en exécution d'un arrêté de M. le *Préfet en date du 8 février 1890, il sera procédé* le mardi onze mars prochain à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'aliénation par le bureau de bienfaisance de Wattrelos :

1° D'un moulin à vent avec son matériel ;

2° D'une parcelle de terrain de 17 ares 73 centiares sur laquelle est érigé le dit moulin, sis à Wattrelos, le long de la route de Roubaix.

En conséquence, le projet dont il s'agit sera déposé au secrétariat de la mairie, pour être communiqué au public pendant huit jours, à partir du lundi 3 mars. A l'expiration de ce délai, M. Fourmentin, percepteur de Croix, commissaire délégué par M. le Préfet, se rendra à la mairie, le mardi 11 mars, et y recevra de onze heures du matin à quatre heures du soir, les déclarations des habitants de la commune sur les avantages et les inconvénients dudit projet.

— La police a procédé hier à deux arrestations très importantes, celles du nommé V... et Sambaer, inculpés de nombreux vols et attaques nocturnes dans les environs du Bouquet et du Mont-à-Leux.

Les deux voleurs sont âgés de 27 et 25 ans, et *sont craints par la population qui les sait forts et* méchants.

Etude des MALADIES DE L'ENFANCE. — Ce livre est appelé à rendre de grands services aux familles. A la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses, il s'occupe d'un sujet très intéressant. Quoi de plus intéressant, en effet, que la santé de l'enfant ?

Il est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix : 75 centimes. Franco par la poste, 1 franc. 21575—43567

Le cognac Richard est le meilleur et le plus recherché. Prix du litre : 3 fr. 50. Dépôt unique à Roubaix : Mme A. Messiaen, 75, rue de l'Ommelet.

Jamais la maison ne doit en être privée

Saint-Sulpice-des-Landes (Loire-Inférieure), le 18 septembre 1889. — Ma femme souffrait depuis six ans de violents maux de tête et d'estomac, elle ne pouvait pas supporter de nourriture; dès qu'elle a pris des **Pilules Suisses** elle a éprouvé un grand soulagement qui s'est fait sentir de plus en plus. Je ne veux plus qu'à l'avenir ma maison soit privée de Pilules Suisses. (Sig. lég.)

21728d PINON, *cordonnier*.

Les eaux de rivières et même les eaux de sources fournies à l'alimentation dans la plupart des villes charrient des quantités de germes dangereux pour la santé. C'est pourquoi nos abonnés et lecteurs apprécieront la prime que nous leur offrons aujourd'hui : une caisse de 50 bouteilles d'eau minérale naturelle de Vals (Ardèche), source « Les Célestins », autorisée par l'Etat et approuvée par l'Académie de médecine. Ces eaux, dont le sel essentiel est le bicarbonate de soude, plus connu sous le nom de sel de Vichy, sont souveraines pour guérir et surtout pour prévenir les affections légères du ventre et de l'estomac, les fatigues du foie et des reins. Mêlées au vin ou au sirop qu'elles ne troublent pas, elles constituent une boisson saine, digestive, agréable au goût. Au prix où nous les livrons, moitié moins cher que dans le commerce, leur usage est plutôt une économie qu'une dépense. On peut les boire impunément à tous les repas, à la dose d'une bouteille par personne et par jour. Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles — les bouteilles ont exactement la contenance d'un litre — il suffit d'adresser un mandat-poste de 15 fr. à l'administration du journal. Les frais de port se payent en plus et à part au moment de la livraison. 1

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LA COOPERATION

AU PROFIT DU COMMERCE DE DETAIL

Un syndicat de consommateurs, assuré de réuni un très grand nombre d'adhérents à Roubaix, à Tourcoing et dans les communes du canton, désire s'entendre avec des *boulangers*, des *bouchers*, des *brasseurs*, des *marchands de charbon*, des *merciers*, des *tailleurs d'habits*, des *couturières*, des *modistes*, des *horlogers*, des *marchands de meubles* et en général avec des *fournisseurs de toute profession*, pour obtenir des prix réduits.

L'affaire est sérieuse et deviendra considérable pour les maisons qui y adhéreront. Elles trouveront dans la combinaison un moyen très efficace d'accroître considérablement leur chiffre d'affaires.

Ecrire, en indiquant approximativement les rabais que l'on pourrait consentir, au président du Syndicat de consommation, aux bureaux du *Journal de Roubaix* (à Roubaix ou à Tourcoing).

La préférence sera donnée aux fournisseurs qui feront les plus grandes concessions sur les prix-courants. La plus entière discrétion est assurée aux maisons avec lesquelles *on ne traiterait pas pour un motif quelconque.* 21173

TOURCOING

Un nouveau docteur. — M. Desreumaux, de Quesnoy-sur-Deûle, qui vient de terminer à Paris ses études médicales, s'installe à Tourcoing, rue Chanzy.

Le concert de bienfaisance, pour lequel nous avions indiqué hier la date du 17 mars, est définitivement et irrévocablement fixé au jeudi 20 mars. Il a été reculé de quelques jours à cause d'une fête du même genre qui doit avoir lieu à Lille le 18.

Nous rappelons que les cachets de 10 fr. sont seuls mis en vente actuellement chez M. Roseor-Delattre, imprimeur, Grande-Place.

Un enterrement civil. — Cette lamentable cérémonie s'est faite jeudi, en retard de plus d'une heure. Le corps de Capart père était transporté

FEUILLETON DU 1er MARS 1890 — 64

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

TOME SECOND

IV

Delle lut et comprit. Hervé l'avait assez renseigné.

— Qu'allez-vous faire ? demanda l'interne, sans trop s'émouvoir.

— Je vais m'engager et tâcher de me faire tuer.

— Moi, je tâcherai de vous guérir si vous êtes blessé. Oubliez le passé, et ne désespérez pas de l'avenir.

C'est le jugement de Dieu qui vient de s'accomplir. Vous n'avez rien à vous reprocher.

Scaër, au lieu de répondre, interpella Alain.

— Je vais me battre, lui dit-il; tu as vingt ans, la conscription va te prendre. Veux-tu faire la guerre à côté de moi ?

— Où vous irez, j'irai, dit le gars aux biques

— C'est bien, nous partirons demain pour Paris.

— Oh ! oui... pour Paris... elle y est restée, la gueuse ! et si je pouvais la rencontrer.

— Tais-toi ! Zina est assez vengée. Pense à défendre ton pays. Et ne compte pas que nous resterons à Paris. C'est à la frontière que je te mènerai.

— Au bout de monde, si vous voulez.

Alain était prêt à y suivre son maitre, mais il n'avait pas renoncé à étrangler la Cornuel.

V

Octobre est venu. Tout s'est écroulé. Il n'y a plus d'Empire. Pour les Parisiens, bloqués par cent mille Allemands, il n'y a plus de France. Au delà des forts détachés qui protègent l'enceinte fortifiée, on est en Prusse.

Et le dernier des Scaër, qui s'est engagé au mois de juillet, n'a pas encore vu le feu. On l'a d'abord envoyé dans un dépôt, pour y apprendre à faire l'exercice. On l'a dirigé de là sur le camp de Châlons et on l'y a laissé jusqu'au jour impatiemment attendu par lui, où on l'a enfin incorporé dans un des régiments du corps de Vinoy, le 35e de ligne, en marche vers Sedan.

La bataille s'est livrée avant qu'il y arrivât. Il a échappé au désastre et il s'est replié sur Paris, où il est rentré, trois jours avant que l'investissement fût complet.

Alain a partagé la fortune de son maître. Le baron de Scaër a utilisé d'anciennes relations mondaines pour obtenir que son compatriote servit avec lui, au dépôt d'abord, puis au 35e. En trois mois, ils sont devenus d'excellents soldats, et, comme on manque de sous-officiers, Hervé a été nommé sergent, à la fin de la retraite du 13e corps.

Alain est caporal dans la même compagnie que lui.

Ils n'ont qu'un désir : se battre, et campés en *dehors des fortifications, c'est à peine s'ils ont pu* entrer deux ou trois fois dans Paris où ils se sont informés des choses qui les intéressaient.

Ils n'ont plus trouvé le moindre vestige de la maison de la rue de la Huchette.

L'hôtel de Bernage est toujours à sa place, mais il a été abandonné par ceux qui l'habitaient. Ils n'y ont pas laissé un seul domestique pour le garder.

On y a installé des gens de la banlieue dont les villages ont été occupés par l'ennemi.

L'hôtel de la rue Guyot est fermé. La marquise partie, un mois avant la déclaration de guerre, n'est pas revenue et ne rentrera pas tant que Paris sera cerné.

Elle n'a pas donné de ses nouvelles à Hervé.

L'affreuse Cornuel a disparu.

Alain pense toujours à elle. Hervé pense toujours à Mme de Mazatlan.

Mais la vie qu'ils mènent ne leur laisse guère le loisir de méditer sur le passé ni de songer à l'avenir.

Hervé n'espère plus rien, et le souvenir des derniers évènements commence à s'effacer. Il a quitté brusquement Trégune, sans prendre le moindre arrangement d'affaires. C'est tout au plus s'il a prévenu ses domestiques et ses fermiers qu'il partait pour la guerre et qu'il emmenait le gars aux biques.

L'interne est parti avec eux sans s'inquiéter de Pibrac, qui n'a pas dû se presser de se rapprocher du théâtre de la guerre.

Mais le brave Delle, pour servir son pays, n'avait pas besoin de s'engager. Il s'est fait attacher à une ambulance et Scaër ne l'a plus revu. Peut-être a-t-il été tué ; peut-être a-t-il suivi en captivité les prisonniers de Sedan ; peut-être est-il enfermé dans Metz qui *tient encore*.

Avant de se séparer de Scaër, Delle, toujours sage, lui a conseillé de faire, comme on dit, une *croix sur le passé et de laisser la Providence dénouer ce long drame.* Elle a déjà puni les assassins d'Héva ; elle châtiera aussi l'incendiaire, l'odieuse créature qui a fait périr Zina dans les flammes.

Si elle n'intervenait pas, ce n'est pas *la justice* des hommes qui se chargerait d'éclaircir les lugubres mystères d'une histoire vielle de dix ans.

Il n'y a plus de justice dans une ville assiégée; il n'y a même plus de police.

Les sergents de ville combattent aux avant-postes et les conseils de guerre ont remplacé la *Cour d'assises*.

Le parent haut placé, le secrétaire général qui avait pris cette affaire à cœur, a été emporté par la trombe révolutionnaire qui a tout bouleversé à la Préfecture.

Bernage et son complice ont eu grand tort de se permettre cette excursion qui leur a coûté la vie sur la côte de Bretagne. S'ils s'étaient tout bonnement réfugiés en Angleterre, ils auraient pu compter sur l'impunité.

Et le *sergent Scaër se demande encore parfois* quel vertige les a poussés à remettre le pied sur cette terre où ils avaient commis leurs premiers crimes.

Il lui revient à l'esprit un vers latin qu'on applique souvent à ces cas-là : *Quos vult perdere, Jupiter dementat*. Mais cette réminiscence clasique n'explique rien.

Hervé a renoncé à comprendre. Et pourtant il sent qu'il y a, au fond de tout cela, un secret qui lui échappe.

Alain, plus silencieux que jamais, n'en pense pas moins, il ne dit pas ce qu'il pense.

Depuis qu'ils sont sous Paris, leur régiment a été engagé une fois, le 30 septembre, à la sanglante affaire de l'Hay, mais le 2e bataillon n'a pas donné et ils sont au 2e bataillon.

Placés en réserve, ils ont assisté de loin à l'attaque et à la retraite; ils ont vu rapporter sur un brancard, couvert de fleurs cueillies par les Prussiens, le corps du brave général Guilhem qui commandait la brigade. Ils n'ont pas tiré un coup de fusil. Et, depuis ce combat glorieux, mais malheureux, il n'y a pas eu d'opération militaire importante.

Ils savent qu'on ne les laissera pas longtemps inactifs et qu'ils seront les premiers à aborder l'ennemi, *car leur brigade est la seule* de l'armée de Paris qui soit composée de deux régiments d'ancienne formation. Le reste est fait de fractions de troupes, tirées des dépôts, et de mobiles à peine équipés, pas exercés du tout et commandés par des officiers qui n'en savent guère plus que leurs soldats.

Le reste de l'armée française a été pris à Sedan et si le 35e et le 42e n'ont pas eu le même sort, c'est que, au moment de la déclaration de guerre, ils occupaient à Rome et qu'ils n'ont rejoint le 13e corps qu'à la fin du mois d'août.

Ceux-là sont destinés à tenir tête à l'ennemi jusqu'à la fin du siège, pendant que les gardes nationaux jouent au bouchon sur les remparts, en attendant la proclamation de la Commune, qu'ils serviront pour trente sous par jour, mieux qu'ils n'ont servi la patrie.

Scaër ne devait rien à l'Empire déchu, il n'avait jamais été un royaliste militant et il n'aimait pas la République. Il se battait pour la France,

Alain aussi, mais sans le savoir, car il ne s'était jamais occupé de politique et c'est tout au plus s'il s'était aperçu que son pays avait changé de gouvernement.

Le 12 octobre au soir, leur bataillon avait bivouaqué à la Grange-Ory, tout près du chemin de fer de Sceaux, et un peu en avant du fort de Montrouge, et le lendemain matin, au petit jour, il avait pris les armes.

Chacun comprenait qu'il s'agissait d'enlever des villages occupés par les Prussiens et on attendait l'ordre d'attaquer. On savait que les mobiles de la Côte-d'Or et les mobiles de l'Aube, massés à l'avant-garde, devaient marcher les premiers et être soutenus par le 35e de ligne.

Mais l'ordre n'arrivait pas.

A la guerre, c'est pendant les instants qui *précèdent* un combat prévu qu'on connait les vieux soldats. Ils restent calmes, tandis que les conscrits s'impatientent et s'agitent.

De toutes les épreuves auxquelles peut les exposer le hasard des dispositions militaires, l'immobilité devant l'ennemi est la plus difficile, et ceux qui la supportent sans broncher sont de vrais braves.

Hervé ne sourcillait pas et Alain fumait sa pipe aussi tranquillement que s'il eût été assis sur la lande de Trégune, gardant ses chèvres.

Tout près d'eux, un sergent chevronné de leur compagnie les observait du coin de l'œil, un vétéran des campagnes de Crimée et d'Italie qui se connaissait en bravoure et qui avait pris Scaer en amitié. Il fut si satisfait de leur attitude qu'il en fit compliment à son jeune camarade.

— Bravo ! lui dit-il gaiement, je vois que l'approche de la danse ne vous donne pas d'*inquiétudes* dans les jambes. Il se tient très bien aussi, votre caporal.

— C'est dans le sang, répondit en riant Hervé. Les Bretons n'ont jamais froid aux yeux.

— Tant mieux, car ça va chauffer. Les casques à pointe se sont barricadés dans les rues... non, pas les casques à pointe...les casques à chenille... Le lieutenant Leblanc disait tout à l'heure qu'il n'y a là-dedans que des Bavarois...ça sera dur tout de même... un kilomètre sous la fusillade avant d'arriver aux premières maisons... Mais voilà nos canons qui prennent position là, sur notre droite... ils vont nous déblayer ça... et puis, nous aurons avec nous un détachement de sapeurs du génie... cette fois, ils n'ont pas oublié leurs outils, comme le 30 septembre, à Chevilly, où les deux autres bataillons du régiment ont perdu cinq officiers..., sans compter que le fort qui est derrière nous va nous appuyer avec ses grosses pièces. Vous allez entendre un joli concert !

Ce qui intéressait le plus Hervé dans le programme que le vieux sergent se plaisait à lui exposer, c'était les indications topographiques, car Hervé ne connaissait pas du tout le terrain sur lequel il allait se battre. Ce côté de la banlieue parisienne n'est guère fréquenté par les viveurs du monde où on jette l'argent par les fenêtres, et si le seigneur de Scaëer avait maintes fois dîné à Saint-Germain, au pavillon Henri IV, il n'avait jamais cueilli la fraise dans les bois de la rive gauche ni fait de parties à Robinson.

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(*A suivre*).